



16 JUILLET 2021 - LETTRE D'INFORMATION #6 | JUILLET 2021

Chaque mois, retrouvez dans cette lettre des actualités, des ressources des inspirations pour votre territoire.

Ce mois-ci, retrouvez des informations sur la dernière semaine thématique du Club des Petites villes de demain, sur le partenariat entre la Fondation du patrimoine, le Ministère de la cohésion des territoires et le Ministère de la culture ou encore l'appel à candidature "Ma Ville Mon Artisan". Nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires vous souhaite une bonne lecture et un très bel été, nous vous retrouvons à la rentrée pour la prochaine lettre d'information !

D'ici là, n'héitez pas à nous suivre et découvrir des Petites villes de demain au travers de nos cartes postales estivales... bientôt dans vos boîtes mails !

LE CHIFFRE

DU MOIS

Plus de 850 communes ont signé leur convention d'adhésion au programme (au 30 juin 2021)

Lancement d'une nouvelle rubrique ! Dans cette partie de la lettre d'information vous pourrez retrouver chaque mois un chiffre clé sur les Petites villes de demain.

Pour aller plus loin, nous vous proposons de découvrir la **note de suivi du programme** dans laquelle figure notamment le portrait en chiffre des Petites villes de demain, un tableau de bord du programme ou encore le suivi des mesures soutenues dans le cadre du Plan de Relance.



[Découvrir la note de suivi](#)

RETOUR SUR LA SEMAINE THEMATIQUE

DE JUILLET

Patrimoines et culture : une opportunité économique et d'attractivité pour le monde rural !

Nous avons organisé une semaine consacrée à cette thématique, du 5 au 7 juillet, avec le Ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine, Sites et Cités remarquables de France, Petites Cités de Caractère, la Fédération nationale des parcs naturels régionaux et l'Ecole de Chaillot.

L'occasion pour plus d'une dizaine de maires et chefs de projets de partager leurs problématiques et enjeux de développement économique. Une semaine introduite en exclusivité par :

- Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
- Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture
- Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité

[Retour sur la semaine](#)

Accédez aux supports et aux vidéos :

[Le support de présentation](#)



LE PATRIMOINE ET LA CULTURE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE

LUNDI 5 JUILLET 2021
17H30-18H30

[Le support de présentation](#)



QUELLE INGENIERIE POUR LES POLITIQUES PATRIMONIALES ET CULTURELLES ?

MARDI 6 JUILLET 2021
14H45-15h

[Le support de présentation](#)



QUELS LEVIERS UTILISER POUR AGIR SUR L'HABITAT PATRIMONIAL ?

MARDI 6 JUILLET 2021
16-17h

[Le support de présentation](#)



LE PATRIMOINE, UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ POUR LES ÉCONOMIES LOCALES

MERCREDI 7 JUILLET 2021
11h-12h15

LE POINT DE VUE

DU MAIRE



Le bâti est le premier contact physique avec la ville et avec la culture nous contribuons au développement d'un sentiment d'appartenance commun, nous faisons corps ensemble et communauté.

Lydie Barbaux

Maire de Plombières-les-Bains (88) en ouverture du webinaire « Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? » de la semaine thématique du Club des PVD

Les patrimoines au cœur des actions du ministère de la culture

Possédant un patrimoine riche et varié, sa valorisation est identifiée comme l'une des priorités d'action des communes dont les chefs de projet Petites villes de demain devront piloter des projets de revitalisation patrimoniale. En effet, le patrimoine architectural et urbain est à la fois l'habitat, le commerce, les espaces publics, ...

- **1343 communes PVD possèdent au moins un monument historique** qui engendre des abords, une servitude d'utilité publique dont le but est la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.
- **256 communes PVD sont dotées d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR)**, servitude d'utilité publique et un des leviers du ministère de la Culture et des collectivités territoriales pour la revitalisation de ces communes, en lien avec les politiques de logements, de commerces et du tourisme.

L'architecte des Bâtiments de France (ABF) accompagne les projets dès la phase amont, notamment en abords de monuments historiques et en site patrimonial remarquable. Il s'assure également du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain.

Le programme Petites villes de demain est l'occasion pour les collectivités lauréates de définir leur projet de territoire à partir de leur patrimoine, soit par la création d'un SPR ou bien par la révision ou modification de documents de gestion trop anciens pour en faire de véritables outils d'aménagement.

ACTUALITES ET VIE DU PROGRAMME

GOUVERNEMENT AGENCIE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES cnso Agence nationale de l'habitat Cerema PUCA BANQUE des TERRITOIRES L'UNION SOCIÉTÉ POUR L'HABITAT

Bien vieillir
dans les Petites villes de demain

Petites villes de demain



juillet 2021

Bien vieillir dans les Petites villes de demain !

La démarche, lancée le 5 juillet à l'occasion du Comité interministériel au hanciap, vise à soutenir des stratégies de revitalisation des centres villes et centre-bourgs adaptées aux besoins et aspirations actuels et futurs des personnes en perte d'autonomie. Dans ce cadre, l'objectif fixé est de permettre

l'émergence et la concrétisation de 500 opérations d'habitat inclusif en cœur de ville et intégrées aux projets de revitalisation (aménagements, services, vie culturelle, ...) jusqu'à 2026.

Je découvre le dispositif et manifeste mon intérêt



The screenshot shows the official website of the Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). The header features the French Republic logo and the ANCT logo. The main navigation menu includes links for 'RESSOURCES', 'ESPACE PRESSE', 'AGENCE', 'LES PROGRAMMES', 'L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE', 'LA PROJETOthèQUE', 'À LA UNE', and a search icon. Below the header is a large banner with a landscape image and the text 'Contrat de relance et de Transition écologique'. The banner also includes the 'FRANCE RELANCE' logo. The footer contains links for 'PRÉSENTATION', 'MODE D'EMPLOI', 'QUESTIONS FRÉQUENTES', 'AXES STRATÉGIQUES', 'CARTES ET PÉRIMÈTRES', 'RESSOURCES', 'VIDÉOS', and 'CONTACT'. A small note at the bottom left says 'ACCUEIL → LE CRTE, UN CONTRAT AU SERVICE DES TERRITOIRES'.

Le CRTE, un contrat au service des territoires

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance. Le programme Petites villes de demain est une des composantes du CRTE. Découvrez toutes la boîte à outils, les documents de référence et toutes les informations sur le CRTE sur le site de l'ANCT.

Découvrir les ressources autour du CRTE

LE PATRIMOINE : LEVIER ÉCONOMIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES ÉLUS

Partenariat entre le Ministère de la Cohésion des Territoires, le Ministère de la Culture et la Fondation du patrimoine !

A l'occasion de la semaine thématique sur les patrimoines et la culture, le ministère de la Culture, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et la Fondation du patrimoine ont annoncé le lancement d'un partenariat pluriannuel découpé en 3 volets visant à soutenir les collectivités dans leur l'engagement en faveur du patrimoine.

Découvrir les 3 volets du partenariat



Signature de la convention de partenariat avec CCI France !

L'offre de services du programme Petites villes de demain est renforcée par la mobilisation des CCI. Mardi a eu lieu la signature de la convention de partenariat pluriannuel ANCT-CCI France entre Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la ruralité, Pierre Goguet, Président de CCI France, et Yves Le Breton, directeur général de l'ANCT.

Retour en vidéo sur cette signature

LA RELANCE DANS LES PVD



Dans le cadre du Plan de Relance, l'Etat finance le déploiement de 4000 conseillers numériques France Services pour une durée de 2 ans sur tout le territoire. Ces derniers ont pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens.

385 postes ont déjà été financés dans les communes Petites villes de demain : [découvrez l'exemple de Braine \(02\) !](#)

[En savoir plus sur le dispositif](#)



La date butoir pour accéder aux offres de soutien d'urgence au commerce de la Banque des territoires a été repoussée à la fin octobre 2021. Vous souhaitez recruter un manager de commerce, bénéficier d'un diagnostic rapide ou accompagner la digitalisation de vos commerçants ? N'hésitez pas à recourir à ces aides.

[En savoir plus sur les dispositifs](#)

LES EVENEMENTS A VENIR

COMMERCES

semaine thématique
du 4 au 7 octobre 2021

Le Club des Petites villes de demain vous propose une **semaine thématique sur la revitalisation commerciale** du 4 au 7 octobre 2021.

Les liens d'inscription et l'ensemble des informations vont seront envoyés prochainement, en attendant n'hésitez pas à déjà bloquer les dates dans vos agendas !

L'AGENDA DE NOS PARTENAIRES

- **Sites & Cités remarquables, "Patrimoines et revitalisation durable des territoires", le 17 septembre 2021 à Chambéry.** Une matinée d'échanges sur les enjeux et les stratégies en faveur des patrimoines. [S'inscrire.](#)
- **La Fédération des Parcs naturels régionaux de France, « Le Grand pique-nique des Parcs », du 22 juillet au 3 octobre 2021.** La Fédération des Parcs naturels régionaux de France vous propose une programmation de rencontres, d'animations, de dégustations ou encore de marchés producteurs pour découvrir les Parcs et leur patrimoine gastronomique. Vous pouvez trouver toutes les informations [ici](#).



Le label de la Fondation du patrimoine dans le programme Petites villes de demain

Le label de la Fondation du patrimoine permet à un propriétaire d'un site visible de la voie publique ou accessible au public de financer des travaux de façade et de couverture, dès lors que son bien patrimonial présente des qualités architecturales distinctives. Dans le cadre du programme PVD, au moins 100 labels seront attribués en 2021 à des propriétaires privés, ces labels bénéficient d'une subvention exceptionnelle de 20% du coût des travaux entraînant une défiscalisation à 100% du coût des travaux.

[En savoir plus](#)



L'appel à candidature du prix "Ma Ville Mon Artisan" est lancé, vous avez jusqu'au 30 septembre pour candidater !

Notre partenaire le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat lance l'édition 2021 du prix national « Ma Ville Mon Artisan » en partenariat avec Médicis et avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT).

Nouveauté pour cette édition : les communes candidates et sélectionnées dans le cadre du programme « Petites villes de demain », auquel les CMA participent, pourront se voir remettre un prix Coup de cœur par l'ANCT qui prend naturellement part au prix cette année.

Pour participer, c'est ici !



Déposez vos dossier avant le 15 septembre pour le 4e appel à projets "Fonds mobilités actives - aménagements cyclables"

Quel est l'objectif de cet appel à projets ?

Lancé par le Ministère de la transition écologique, cet appel à projet vise à soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire pour débloquer des aménagements cyclables identifiés comme nécessaires, notamment dans les secteurs à enjeux pour les mobilités du quotidien mais perçus comme coûteux du fait de leur ampleur.

Qui peut en bénéficier ?

- Maîtres d'ouvrage publics : collectivités et groupements de collectivités, autorités organisatrices de la mobilité, établissements publics de coopération intercommunale, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique territoriale de mobilité ou une politique cyclable préalablement définie ou en cours de réalisation,
- Groupements de collectivités sans personnalité juridique propre, soit quand la collectivité sur le territoire de laquelle se trouvent les ouvrages

ou aménagements projetés est trop modeste pour assurer seule la maîtrise d'ouvrage du projet, soit quand le projet est porté par un ensemble de collectivités.

[En savoir plus.](#)

LES RECOMMANDATIONS

DU MOIS

INSPIRATIONS

- **Le Tour de France des Petites villes de demain est lancé !** Depuis samedi 26 juin les coureurs du Tour de France sillonnent la France. Le grand départ avait lieu à Brest et au cours de la première étape qui reliait la sous-préfecture à Landerneau les coureurs ont traversé 7 Petites villes de demain Finistériennes. [Zoom sur ces collectivités par Paroles d'élus.](#)

RESSOURCES UTILES

- Les services de l'Etat dans le Puy de Dôme mettent à votre disposition le « [guide pour la reconquête des centres-villes et des centres-bourgs](#) ». Il propose une analyse illustrée des phénomènes de pertes d'attractivité des centres-bourgs, des exemples concrets, des méthodes d'intervention ainsi que des outils mobilisables pour mener des actions sur le terrain. [A découvrir ici.](#)
- Trouvez des architectes pour accompagner vos projets ! Le conseil national de l'Ordre des architectes a créé [Architectes-pour-tous](#) : une plateforme en ligne gratuite pour vous à trouver un architecte adapté à vos besoins. Les architectes y présentent leurs réalisations et leurs compétences, notamment en matière d'urbanisme, de conseil aux collectivités territoriales, d'aménagement de lotissements ou de rénovation urbaine ou patrimoniale. [Accéder à la plateforme.](#)

Comment rafraîchir les villes ? Le Cerema a conçu, avec le bureau d'étude TRIBU, le guide « [Rafraîchir les villes - Des solutions variées](#) » recensant des méthodes et 19 solutions concrètes d'adaptation climatique. [Lire le guide](#)

Le Ministère de la Transition écologique a conçu un [guide pratique pour limiter l'artificialisation des sols](#). [A découvrir ici.](#)

L'IMAGE DU MOIS

Orne (61)

Signature de conventions d'adhésion Visite de Carrouges



5 juillet 2021

Les communes ornaises ont signé leur convention d'adhésion au programme le 5 juillet

La préfète de l'Orne a réuni le 5 juillet les maires des 20 Petites villes de demain du département, les partenaires dont le Conseil départemental et la Banque des Territoires, en présence de Jérôme Nury, député de l'Orne, pour une cérémonie de signature des conventions d'adhésion au programme.

Bravo et bienvenue dans le programme !



Petites villes
de demain

Vous pouvez retrouver l'ensemble des l'actualité concernant le programme Petites villes de demain sur la [page dédiée sur le site de l'ANCT](#).



Agence nationale de la cohésion
des territoires

Contacter la direction de
programme :
petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Suivre l'actualité du programme :
[Linkedin](#)
[Scoop-it](#)

Directeur de publication : Yves Le Breton
Responsable d'édition : Juliette Auricoste
Rédactrice en chef : Héloise Thibault
Rédaction : Chloé Carpentier
Design graphique : Silvia Colato
Maquette/Webmaster : Chloé Carpentier
Crédits photos : ANCT

Pour vous inscrire à cette
lettre d'information, [cliquez](#)
[ici](#).

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2021 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)

Mauris commodo massa tortor, u [sit amet, consectetur adipisicing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.